Juillet/Août 2012 - n°175

Déville info

Journal d'Informations Municipales

Des salles pour tous

Pages 5-7

DÉVILLE lès ROUEN

Contrat Partenaires Jeunes

Services municipaux en été

Préparer la rentrée 2012

14 juillet : un jour de fête !

Les Élus à votre écoute

Les élus vous reçoivent à l'Hôtel de Ville.
Pour tout rendez-vous, se renseigner au Cabinet du Maire.
Tél : 02 35 76 88 18
Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique GAMBIER
Maire
Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h
et sur rendez-vous

Mary-Françoise GRENET
Première adjointe • Chargée des affaires scolaires et culturelles
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 11h,
le samedi de 11h à 12h et sur rendez-vous

Jean-Claude BOUTANT
Deuxième adjoint • Chargé des services publics, des affaires générales et extérieures
Reçoit sur rendez-vous

Edith HOURDIN
Troisième adjointe • Chargée des affaires sociales et des seniors
Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 18h,
le samedi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Robert LEGRAS
Quatrième adjoint • Chargé des nouvelles technologies et du commerce
Reçoit sur rendez-vous

Annie BOUTIN
Cinquième adjointe • Chargée de la petite enfance
Reçoit sur rendez-vous

Jacques MARUITTE
Sixième adjoint • Chargé des affaires financières, du budget et des achats publics
Reçoit sur rendez-vous

Mirella DELOIGNON
Septième adjointe • Chargée des affaires sportives
Reçoit sur rendez-vous

Jean-Claude DUFOUR
Huitième adjoint • Chargé de l'entretien des bâtiments municipaux et de la commission de sécurité
Reçoit sur rendez-vous

Annette BOUTIGNY
Neuvième adjointe • Chargée des loisirs jeunesse
Reçoit sur rendez-vous

Xavier DUFOUR
Conseiller délégué • Chargé du développement durable, des espaces verts, de la voirie et des aménagements urbains
Reçoit sur rendez-vous

Permanences et consultations gratuites

à l'Hôtel de Ville

Tél : 02 32 82 34 80

ADMR (Association du service à domicile)
Permanence le mardi et le jeudi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles)
Permanences le mardi et le vendredi de 9h à 12h

Permanence Juridique
Consultation les 2e et 4e samedis de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise
Accueil sans rendez-vous les lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h
Tél : 02 32 82 50 10

zoom sur

Isabelle Plaud, directrice de la «Filandière»

Diplômée du secteur de la Santé Publique de gérontologie et de management hospitalier, Isabelle Plaud a occupé différents postes dans le domaine social et médico social avant de prendre la direction de l'établissement d'hébergement gérontologique la «Filandière». Celui-ci propose un projet de vie qui apparaît à la hauteur de son ambition.

Isabelle Plaud a plusieurs projets qui lui tiennent à cœur : améliorer encore le quotidien des résidents, continuer de favoriser le maintien à domicile avec l'aide du Ssiad (service de soin infirmier et d'hygiène géré par la «Filandière»). Une valeur importante aux yeux de la nouvelle directrice et de son équipe : celle «de prendre soin» des pensionnaires en tant que personnes et non plus patients. Pour mieux appréhender le vieillissement, Isabelle Plaud veut repousser les a priori et donner une image positive et dynamique des personnes âgées.

Il est essentiel pour elle de maintenir les différents partenariats déjà en place, notamment ceux avec les écoles primaires et la Maison de la Petite Enfance. Les échanges intergénérationnels sont des moments de vie et de partage nécessaires pour les résidents et appréciés par les enfants.

D'autres projets sont en attente : un espace multi sensoriel «snoezelen», des sorties culturelles, des séjours de vacances dans des lieux adaptés aux résidents. Chacun doit trouver une activité qui lui correspond.

Il est certain qu'Isabelle Plaud saura mettre à profit son dynamisme et son professionalisme au service des résidents de la «Filandière».

sommaire

entre nous 4
- Résultats des élections législatives
- Au fil de la vie
- Noces d'or et parrainage civil
- Ça se fête

dossier 5-7
- Des salles pour tous

vie de la cité 8-10
- Une bonne santé financière et des nouveaux projets pour la rentrée
- Contrat Partenaires Jeunes
- Services municipaux à l'heure d'été
- Préparer la rentrée 2012
- Rencontre avec Miss Déville
- C'est la fête de Déville : la Saint Siméon !
- Arrêt sur images
- C'est en bref

à l'affiche 11
- 14 juillet : un jour de fête !
- Rendez-vous

Déville Info, journal d'informations municipales
Directeur de la Publication : **Dominique Gambier** / Rédacteur en Chef : **Patricia Dumalanède** / Rédaction et mise en page : **Elodie Lefevre L'Affeter** / A collaboré à ce numéro : **Agathe Villeroy** / Crédit photos : **Mairie de Déville lès Rouen** / Prises de vues : **Jennifer Brument et Sophie Hébert** / Impression : **PPS - Saint Martin du Vivier** / Distribution : **La Poste** / Numéro tiré à **6 600 exemplaires**
Reproduction libre avec mention de l'origine ISSN 1284-5310
Impression : sur papier issu de forêts gérées durablement. L'imprimeur respecte la charte Imprim'Vert®.

éditorial

“Un très bel été à tous !”

L’été arrive enfin, et va donner un nouveau visage à notre commune, un autre rythme.

Cette période de repos mérité est l’occasion de découvrir de nouveaux horizons.

Notre commune se transforme, c’est l’occasion de le découvrir tranquillement :
Les nouvelles salles offriront bientôt un superbe équipement pour tous ; de nouvelles constructions de logement apparaissent. Les berges aménagées de la rivière, les espaces verts, la forêt voisine sont autant de lieux de promenade.

Et puis, après cette trêve de l’été, ce sera notre rendez-vous de la Saint Siméon, ne l’oubliez pas !

En attendant, bon été !

Très chaleureusement !

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen
Conseiller Régional délégué
de Haute-Normandie

arrêt sur images

Les “p’tits rats de bibliothèque” ont pu profiter des nombreuses animations mises en place par la médiathèque Anne Frank à l’occasion de la “Faîtes” des livres.

Les élèves de l’école municipale de musique, de danse et d’art dramatique, ont présenté leurs spectacles de fin d’année, pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Les bénévoles de l’Aldm football ont réuni tous les licenciés du club pour les 50 ans de l’association.
Exposition, match de gala, tournoi, soirée dansante, il n’en fallait pas moins pour fêter ce demi-siècle d’existance !

Les tout-petits de la maison de la petite enfance ont rencontré des adultes de l’atelier éducatif de jour de Grand-Quevilly. L’occasion de découvrir les meubles et les jeux qu’ils fabriquent.

Ambiance conviviale lors de la sortie Banquet de l’Amicale des Anciens Travailleurs à Varengeville sur Mer.

Félicitations à Josiane Millon et à Hélène Hauchard qui ont respectivement gagné le 1er et le 3ème prix dans leur catégorie au concours de modelage sur les insectes organisé par la Crea.

Elections législatives 2012

1er tour du 10 juin

Inscrits : 7 079 Votants : 3 662 soit 51,73%

Candidat	Nombre de votes	%
Véronique Charuel	24	0,67
Carine Goupil	277	7,70
Cyrille Grenot	662	18,40
Pierre-Alexandre Besson	22	0,61
Guillaume Pennelle	654	18,18
Stéphane Martot	109	3,03
Valérie Fourneyron	1 688	46,93
Didier Polin	66	1,83
José Marin	14	0,39
Benoît Sourd-Blévin	28	0,78
Hervé Brissard	11	0,31
Valérie Foissey	35	0,97
Isabelle Plouchard	7	0,19
Marie-Pierre Quenehen	0	0,00

2nd tour du 17 juin

Inscrits : 7 079 Votants : 3 366 soit 47,55%

Candidat	Nombre de votes	%
Cyrille Grenot	1 020	31,50
Valérie Fourneyron	2 218	68,50

De l'or pour les époux Rossi

C'est au cours d'un bal que Colette Millon rencontre André Rossi, le 1er avril 1961. Treize mois plus tard, le 28 avril 1962, ils se marient à Ste Marguerite sur Duclair.

Depuis le lendemain de leur mariage, Colette et André résident à Déville. De leur union, naissent deux fils, Sylvain en 1964 et Ghislain en 1969.

Après des années de travail, Colette et André profitent aujourd'hui de leur retraite. Ils partagent de nombreuses activités - découverte de la nature, lecture, sculpture sur bois - et participent également au monde associatif.

Leurs deux fils sont mariés et ont apporté à leur famille quatre petits-enfants pour le bonheur des grands-parents. La plus grande joie de Colette et André serait de voir, un jour, la naissance d'un arrière-petit-enfant.

au fil de la vie

Avril 2012

Bienvenue

Suite à une réclamation d'une famille, les naissances transmises par les maternités ne sont plus publiées d'office dans le Déville Info. *Les parents qui souhaitent faire part de la naissance de leur enfant, doivent désormais remplir une autorisation de publication en Mairie.*

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

- Agathe, Gwladys, Morgane HALLET

Mai 2012

Vœux de bonheur

- Corinne CLÉVY et Pascal MERCIER
- Mélanie JOOS et Fabien DENIS
- Aurélie TESSAL et Geoffrey GILOPPÉ
- Amélie ALAVANT et Daniel FILLÂTRE
- Julie SEMEUX et Samuel TIPHAIGNE

Condoléances

- Jeanne DELACOUR veuve FERET
- Edouard BAUDU
- Geneviève BELLEMERE veuve NEVEU
- Marcelle LEVREUX veuve VICOMTE
- Edith ESPARDEILLE veuve DENIS
- Pascal BACKES
- Ginette LEVEUF veuve DROUIN
- Alberte FOUQUE veuve MAQUET
- Franck BÉNARD
- André RICOEUR
- Yvette DEVAUX veuve DURAND
- Claude LESUEUR
- Daniel LEFEBVRE
- Gérard RICHARD
- Marguerite DIOME épouse ARSON

Parrainage civil

Accompagnée de ses parents Laëtitia et Antony, la petite Victoire Aieche a été parrainée civilement le 16 juin. Maxence et Maryon Harlot sont les heureux parrain et marraine de l'enfant.

ça se fête

- Lily-Ange Pignon va être parrainée civilement le samedi 11 août à l'Hôtel de Ville.

Des salles pour tous

Deux années se sont écoulées depuis la démolition des salles municipales de la rue Jules Ferry. Aujourd'hui, deux nouveaux bâtiments ont été construits et l'espace situé derrière l'Hôtel de Ville présente un tout autre visage. Les salles de réception et les salles des associations s'intègrent parfaitement à ce nouveau décor où la nature est mise en valeur. Après la réhabilitation de la Halle du Pont Roulant et avec l'achèvement de ce projet, les habitants et les associations disposent désormais de salles de qualité.

Offrir des salles de qualité

Les rencontres de familles, les habitants et les associations sont essentiels dans la vie d'une commune. C'est pourquoi, il est important de leur proposer des équipements de qualité.

Ces dernières années, la Municipalité a choisi de réaliser deux projets pour permettre aux Dévillois de disposer de salles de réception et aux associations de disposer de nouveaux locaux.

En 2007, la commune avait déjà entrepris, place Fresnel, la rénovation de la Halle du Pont Roulant : celle-ci a permis d'offrir aux habitants un bel espace à louer pour leurs manifestations familiales.

Au 5 rue Jules Ferry, les anciens bâtiments ne permettaient plus d'accueillir les habitants et les associations dans de bonnes conditions. Leur mise aux normes et en sécurité était trop coûteuse et la Municipalité a opté pour leur démolition.

Il y a deux ans, des travaux ont été lancés pour construire, à la place des anciens locaux, deux nouveaux espaces, plus modernes. Dans l'un deux, se trouvent des salles pour les associations et dans le second, des salles de réception, pour les particuliers et les entreprises.

Des salles de réception pour les particuliers et les entreprises

Avec la reconstruction des salles rue Jules Ferry, la commune dispose désormais de quatre salles qui peuvent être louées aux particuliers, notamment pour les cérémonies familiales et aux entreprises pour des séminaires ou des événements festifs.

Le Logis

Situé dans le parc du même nom, le Logis est l'un des plus beaux bâtiments du patrimoine de la commune. Autrefois lieu de résidence de la famille Blondel, le site accueille aujourd'hui, les cours de certaines activités des ABCD. Le bâtiment propose également une salle pouvant accueillir jusqu'à 35 personnes au maximum. Avec sa cuisine attenante, permettant le stockage au frais et le réchauffement des plats, le Logis ne peut être loué que par les Dévillois, entre 160 et 240€, selon la durée de location.

La Halle du Pont Roulant

Ce bâtiment, témoin de l'activité métallurgique de la ville au milieu du XIXème siècle, a été réhabilité en mars 2008, pour en faire une salle de réception pour les manifestations municipales ou privées. Située place Fresnel, la Halle du Pont Roulant comprend une grande salle de 212 m² pouvant accueillir 200 personnes. La Halle est également équipée d'un office comprenant des frigos, four et plaques. Selon la durée de location, les tarifs varient de 155 à 622€ pour les Dévillois et de 310 à 930€ pour les personnes extérieures à la commune.

Les salles rue Jules Ferry

La ville a donc reconstruit deux nouvelles salles de réception, "le Cailly" et "la Clairette", disponibles à compter du mois de septembre 2012, mais qui peuvent être réservées dès maintenant. Un vaste hall permet l'accueil des convives, l'accès aux vestiaires et aux sanitaires. Chacune des salles dispose d'un office équipé de frigos, plaques et four de réchauffement, lave-vaisselle. Ces salles aux couleurs chatoyantes peuvent être louées à des tarifs variant de 116 à 700€ pour les Dévillois et 175 à 1 050€ pour les non Dévillois, selon la salle et la durée de location.

Le Cailly

Avec une surface de 205 m², cette salle peut accueillir jusqu'à 205 personnes.

La Clairette

La surface de cette salle est modulable et peut être divisée en deux, passant de 100 m² pour 100 personnes à 162 m² pour 162 personnes maximum.

Un joli cadre de vue pour les nouvelles salles

Avec le projet de construction des salles de réception et des salles associatives, un aménagement de l'espace autour des bâtiments a été nécessaire.
Le parking a été réaménagé et la nature s'invite en ville avec la création d'espaces verts. Ces nouveaux bâtiments soulignent également l'attachement de la commune à son cadre naturel, avec la mise en valeur de la vue sur le Cailly.
Des nouvelles salles modernes, dans l'air du temps et qui s'intègrent parfaitement à la ville et son environnement.

Des nouveaux locaux pour les associations

Voilà deux ans que les associations de la commune ont fait leurs cartons pour quitter les salles de la rue Jules Ferry afin de les libérer et permettre leur démolition.
De nombreuses associations utilisaient en effet les salles pour leurs activités et leurs réunions. Un travail de collaboration avec les responsables des associations a donc été mené à l'époque pour les reloger dans d'autres locaux. La banque alimentaire s'est ainsi installée dans l'ancien camping, l'ald section activités créatives a partagé son "atelier" du 12 rue de la Paix avec la section Joseph Delattre, le Logis et la Maison de l'Animation ont accueilli les diverses réunions et assemblées générales des associations de la commune, le foyer des anciens s'est installé à la résidence pour personnes âgées "Les Hortensias"...
Cet été, les associations vont donc refaire leurs cartons mais cette fois-ci, pour s'installer dans les nouvelles salles de la rue Jules Ferry et y être opérationnelles à compter de septembre 2012. Seul le foyer des anciens reste pour le moment aux "Hortensias", le déménagement doit se faire au cours de l'année en attendant l'aménagement de la salle qui lui est réservé.
Pendant la dernière quinzaine d'août, les associations vont ainsi prendre possession de ce bâtiment de 1 097 m² de deux étages. Au rez-de-chaussée, deux locaux sont réservés à l'association Ensemble (banque alimentaire) pour le stockage et la distribution des denrées. C'est au rez-de-chaussée, également, que sont installées les deux salles de réunion "les Moulins" et "les Rivières". A l'étage, accessible par l'escalier ou l'ascenceur, les bureaux des associations sont répartis en dix salles aux couleurs éclatantes. A chacun des deux niveaux, un espace détente commun va également être aménagé avec des petites tables et des fauteuils.

Samedi 1er septembre 2012, les nouvelles salles municipales sont à découvrir en libre accès de 10h à 12h30 à l'occasion de l'inauguration officielle qui se déroule, le même jour, à 11h.

Les anciens locaux avant leur démolition

Juin 2010 : déménagement des associations

Septembre 2010 : destruction des salles

Janvier 2011 à mai 2012 : construction des salles

Juin 2012 : les travaux sont achevés...

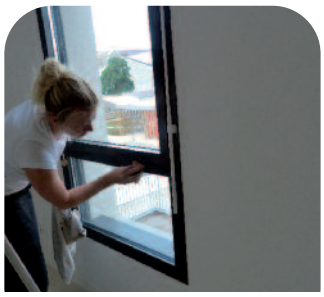

...les dernières finitions sont réalisées avant l'arrivée des associations dans leurs nouveaux locaux.

Conseil Municipal du 14 juin 2012

Une bonne santé financière et des nouveaux projets pour la rentrée

Ce Conseil d'avant l'été était particulièrement chargé. D'abord, l'occasion à cette date de «boucler» les comptes de l'année 2011 et de constater la bonne santé financière de notre commune ; ce qui en cette période, est plutôt satisfaisant.
Un nouveau dispositif, «le contrat partenaire jeunes», a été décidé et sera mis en place avec la Caf dès la rentrée, pour aider les jeunes dans leurs activités de loisirs en échange d'une démarche citoyenne (voir ci-après).
L'achèvement des nouvelles salles municipales a conduit le Conseil à adopter le règlement d'utilisation, les conditions de location et les tarifs pour permettre leur utilisation dès le 1er septembre.
La nouvelle voirie en construction entre l'impasse de l'industrie et l'impasse Parquet portera le nom de «rue de la Filature».
Plusieurs délibérations sur des questions plus habituelles (modification des tarifs, demande ou attribution de subventions, garantie d'emprunts pour de nouveaux logements sociaux) complétaient ce Conseil.
Enfin, comme tous les deux ans, le Conseil a pris acte du rapport social, permettant de faire le point sur les questions sociales et la politique de la commune, plus souvent abordées dans le cadre du C.c.a.s.

Tribunes des oppositions

Nous n'avons pas reçu les tribunes de l'UMP et du Groupe Centre Démocrate Humaniste.

Contrat Partenaires Jeunes : un engagement bénéfique pour tous !

Pour permettre un accès de tous les jeunes aux loisirs, la commune va mettre en place à compter de septembre 2012, en partenariat avec la caisse d'allocations familiales (Caf), un nouveau dispositif le "Contrat Partenaires Jeunes".

L'objectif de ce dispositif est de favoriser l'accès aux loisirs. Sous conditions de ressources, une aide financière est accordée, par la ville et la Caf, aux jeunes pour qu'ils puissent pratiquer une activité culturelle ou sportive.
En échange du financement de son activité, l'enfant ou le jeune s'engage à y être assidu, d'avoir un comportement respectueux et à participer à une action citoyenne, choisie en fonction de son âge et de son intérêt.
Pour plus de renseignements, rendez-vous au pôle inscription, à l'Hôtel de Ville, dès le 1er septembre 2012.
Tél : 02 32 82 34 80

arrêt sur images

Les résidents de "la Filandière" ont pu assister à un spectacle de danse country.

Le comité de jumelage a accueilli une délégation allemande de Bargteheide, ville jumelle de Déville.

Les élèves de CP de l'école Georges Charpak sont partis en classe découverte sur le thème du milieu marin à Asnelles.

c'est en bref...

Allocation séjours vacances
La commune propose une aide pour les vacances des enfants. Cette aide concerne les enfants qui séjournent en colonie de vacances et ceux qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés Caf. L'allocation séjours vacances est accordée sous condition de ressources et sur présentation des justificatifs de séjour.
Renseignements : Hôtel de Ville - C.c.a.s. - du lundi au vendredi - de 8h30 à 12h30 - Tél : 02 32 82 34 80

Vacances du Déville Info
Le Déville Info prend ses vacances en août. La prochaine distribution a lieu du 3 au 8 septembre 2012.

Vie pratique

Services municipaux à l'heure d'été !

Hôtel de Ville
L'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
le vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
Permanence tous les samedis matins, de 9h à 12h.
L'Hôtel de Ville est fermé le samedi 14 juillet et mercredi 15 août.

Cabinet du Maire
Le Cabinet du Maire est fermé du 30 juillet au 17 août inclus. Les permanences du Maire sont suspendues pendant cette période.

Permanence des élus
Pendant l'été, la plupart des permanences des élus sont suspendues. Il est conseillé de vérifier au préalable auprès de l'accueil de l'Hôtel de Ville au 02 32 82 34 80.

Maison de la Petite Enfance
La Maison de la Petite Enfance ferme du 30 juillet au 17 août. Le RAM est fermé du 30 juillet au 24 août.

Médiathèque Anne Frank
La médiathèque ferme ses portes du 17 juillet au 20 août inclus. Pendant cette période, la médiathèque augmente les quotas de prêts : 6 livres, 6 revues, 6 cd, 3 cédéroms, 3 partitions et 3 dvd.

Location de salles
Le Logis ne peut être loué entre le 28 juillet et le 26 août, entre le 31 août et le 3 septembre.

Association Ensemble
L'Association Ensemble est fermée du 21 juillet au 20 août inclus. Les distributions reprennent les 23 et 27 août.

Opération Tranquillité Vacances
La police municipale assure une surveillance du domicile des personnes parties en congés. Pour bénéficier de ce service, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec la police municipale au moins une semaine avant la date de départ en vacances (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).
Tél : 02 32 82 35 78

Rentrée 2012

Préparer la rentrée !

Restauration collective
La rentrée scolaire a lieu le mardi 4 septembre. Pour que les enfants puissent déjeuner à la cantine dès la rentrée, il est indispensable de les inscrire 15 jours avant auprès de la cuisine centrale ou de l'Hôtel de Ville.

ABCD
Les inscriptions aux ABCD, Activités Bien-être Culturelles de Déville (ouvertes aux enfants, adolescents et adultes) se déroulent au pôle inscription, de l'Hôtel de Ville, à compter du 2 juillet et tout au long de l'année en fonction des places disponibles.

Ecole municipale de musique, de danse et d'art dramatique
L'école est ouverte à tous : enfants et adultes. Les inscriptions se déroulent du samedi 1er au vendredi 7 septembre. Du lundi au vendredi, de 13h à 18h30 et le samedi de 9h30 à 12h30.

Gymnastique douce
La gymnastique douce permet aux seniors de garder la forme. Les inscriptions se déroulent le jeudi 6 septembre de 9h à 11h au gymnase Guynemer (certificat médical obligatoire).

Renseignements au 02 32 82 34 80

Rencontre avec Manon Basselier Miss Déville 2012

Influencée par son entourage et les clients du salon de coiffure où elle travaille, Alexandra Coiffure à Déville, Manon, 17 ans, se présente à l'élection de Miss Déville au mois de mai et y est élue. Passionnée par le cyclisme, elle est 2 fois championne de Seine Maritime. Aujourd'hui par manque de temps, c'est la course à pied et la photographie qu'elle pratique.
«*Satisfaite de son élection*», c'est avec plaisir qu'elle assume son rôle de Miss. Elle fait sa première apparition en public aux cérémonies commémoratives du 8 mai : «*un agréable moment que de pouvoir échanger avec les anciens combattants*».
La coiffure, une vocation pour Manon, elle passe donc un CAP coiffure. «*Depuis toute petite je souhaite être coiffeuse pour redonner le sourire aux clients en les coiffant*». A l'avenir, elle «*souhaite obtenir un Brevet Professionnel et ouvrir un salon en Dordogne*» région de ses vacances depuis quelques années.
Miss Déville va donc être présente sur toutes les manifestations à venir dans la commune.

Recensement militaire
Les jeunes gens et les jeunes filles nés en avril, mai, juin, juillet et août 1996 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant à la Mairie.

Eté enfants et jeunes
Pour les enfants et jeunes de 3 à 18 ans, la commune propose une offre d'activités riche et variée pour l'été ! N'oubliez pas d'inscrire vos enfants ! Tél : 02 32 82 34 80

Appel à la générosité autorisé
Les 13 et 14 juillet, quête pour la fondation Maréchal de Lattre.

Banquet des Anciens
Le banquet des Anciens a lieu le dimanche 28 octobre 2012.
Les inscriptions sont enregistrées au C.c.a.s de l'Hôtel de Ville, du lundi 24 septembre au vendredi 19 octobre : le lundi de 14h à 16h30, le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h. A la date du Banquet, il faut être âgé de 65 ans ou de 60 ans pour les titulaires de la carte d'invalidité. Présenter une pièce d'identité justifiant l'état civil et le domicile.
Un car est mis à disposition des personnes âgées, les horaires sont précisés dans les jours qui précèdent le banquet.

Quotient familial
Les familles dont le quotient familial n'a pas été calculé en 2012 doivent se présenter avant le 30 septembre 2012 munies de leur livret de famille, d'une quittance de loyer, de l'avis d'imposition ou de non imposition 2010, d'un justificatif des prestations familiales récent et des justificatifs des ressources des trois derniers mois de la famille. Le calcul du quotient familial se fait au C.c.a.s, tous les jours de 8h30 à 12h30.

Permanence Admr
La permanence en Mairie de l'Admr, association du service à domicile est annulée les jeudis 16, 23 et 30 août.

arrêt sur images

Les judokas étaient réunis sur le tatami pour la cérémonie de remise des grades.

Après l'assemblée générale, l'Ald handball a organisé une journée familiale au gymnase Anquetil.

Les enfants de l'Usep se sont rassemblés au stade Blériot pour la traditionnelle fête de l'association.

Les membres de l'Ald basketball se sont réunis pour leur assemblée générale, l'occasion d'évoquer l'année passée et les projets à venir.

Saint Siméon

C'est la fête de Déville : la Saint Siméon !

Le week-end du 8 et 9 septembre c'est la Saint Siméon à Déville et pour cela la commune a concocté un super programme ! Les festivités commencent dès le samedi à partir de 10h, avec un marché traditionnel, stands de confitures, cidre, macarons… sur le parking du centre culturel Voltaire qui accueille aussi un manège à poneys pour tous les enfants ! Sans oublier la traditionnelle exposition des Jardins Ouvriers et des artistes de la section Joseph Delattre toujours au centre culturel Voltaire, ou encore l'exposition «des paysans et des paysages» à la médiathèque Anne Frank.

Le stand de maquillage accueille les petits comme les grands qui souhaitent se faire maquiller ! Pour les enfants, la fête foraine est présente sur la place du marché, auto tamponneuse, jeux d'adresse, loterie… autant de stands prêts à les accueillir durant ce week-end !

A ne pas oublier pendant ces deux jours, les concerts du Réveil Dévillois accompagnés des prestations du twirling devant le centre culturel Voltaire, la place du marché et dans le parc du Logis.

Samedi, en début de soirée, venez découvrir le spectacle de danses et de musiques traditionnelles de Bretagne et d'Irlande, «les Sales Tiques», au stade Blériot. Et enfin, pour clôturer cette première journée de festivité, à 22h15 a lieu le feu d'artifice sur le thème «musiques celtes» toujours au stade Blériot.

La fête reprend le dimanche à 10h avec de nombreuses animations telles que le concert de l'orchestre symphonique de Déville sur le parvis du centre culturel Voltaire ou encore le marché artisanal, la mini ferme… dans le parc du Logis.

En milieu d'après-midi, de nombreux groupes sont répartis le long de la route de Dieppe et c'est aux spectateurs de déambuler pour découvrir les animations.

Pour terminer la Saint Siméon 2012 en beauté et dans une ambiance musicale, une aubade accompagne le lâcher de pigeons en fin d'après-midi au stade Blériot.

Pour plus de détails sur le programme de la Saint Siméon, rendez-vous dans le Déville Info *de septembre !*

c'est en bref…

Le désherbage chimique interdit

L'arrêté préfectoral du 24 janvier interdit l'usage de tout produit phytosanitaire sur les avaloirs, caniveaux, bouches d'égout, sur et à moins d'un mètre du réseau hydrographique. Aucun traitement chimique n'a donc été effectué au sein de la commune, hormis les voies de circulation du cimetière. Les agents des services techniques de la ville procèdent donc à un arrachage manuel des "mauvaises herbes" pour permettre le maintien d'une voirie propre.

Plan d'alerte et d'urgence

Les personnes âgées et handicapées qui souhaitent être contactées en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte départemental, peuvent demander à figurer sur le fichier établi en Mairie.

Renseignements : Hôtel de Ville - C.c.a.s. - Tél : 02 32 82 34 80

Collecte des déchets

La collecte du mercredi 15 août des déchets recyclables et déchets végétaux est reportée au lendemain. La collecte des ordures ménagères du vendredi 17 août est reportée au lendemain.

arrêt sur images

Pour la fin de l'année scolaire, les écoles préélémentaires ont proposé chamboule-tout, pêche aux canards et autres jeux à l'occasion de leur kermesse.

Ecole Crétay

Ecole Andersen

Ecole Bitschner

Téléassistance

Un service de téléassistance permet aux personnes âgées d'être reliées 24h sur 24 à un opérateur qui demande du secours en cas d'urgence. A Déville, les frais d'installation sont pris en charge par le C.c.a.s., seul l'abonnement est à payer.
Renseignements et demande de dossier au C.c.a.s., Hôtel de Ville
Tél : 02 32 82 34 80

Permanence OPAH-RU

Les prochaines permanences OPAH-RU se déroulent à la mairie de Déville, les mercredis 4 juillet et 29 août de 9h40 à 10h40 ou sur rendez-vous au 02 32 81 86 72.
email : Opahru-cailly@rouen-seine.fr

à savoir...

Les pétards et artifices interdits !

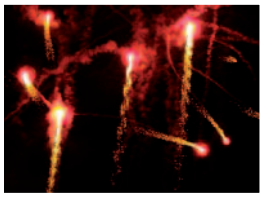

L'arrêté préfectoral du 18 mai 2012 interdit la vente et l'utilisation des pétards et artifices de divertissements du 2 au 31 juillet 2012 dans le département.
Il est interdit d'utiliser ces pétards sur l'espace public, dans tous les lieux de rassemblement de personnes et dans les immeubles d'habitation.
Les contrevenants en matière de vente au public ou de tirs seront poursuivis, conformément à la réglementation en vigueur.

Fête nationale

Un jour de fête !

A l'occasion de la traditionnelle fête nationale du 14 juillet, la commune de Déville organise un après-midi festif qui commence dès 14h place du marché. Tout au long de ce jour de fête, de 14h à 19h, la place du marché se transforme en un lieu de vie incontournable pour profiter de cette journée et passer un agréable moment.
Les enfants de 2 à 8 ans peuvent prendre place dans un petit train à l'ambiance western. Pour les enfants de 5 à 12 ans la structure gonflable «la parade des clowns» les attend ! Pour les plus petits, dès 3 ans, c'est dans la structure gonflable «tunnel chenille» qu'ils peuvent s'amuser ! Pour l'occasion, Alain Couve assure l'animation musicale de cet après-midi festif. Le comité des fêtes est également présent et propose une buvette pour se rafraichir.
La journée se poursuit en musique, puisqu'à 18h toujours place du marché, c'est le Réveil Dévillois qui accompagne, comme tous les ans, le lâcher de ballons.
A 23h, tout le monde a rendez-vous au stade Blériot pour assister au feu d'artifice sur le thème «Pop dance» pour clôturer la journée en beauté !

rendez-vous

Juillet

Samedi 7
de 10h à 12h30
de 13h30 à 17h
Médiathèque Anne Frank
"Braderie" de livres et cd audio

Jeudi 14
de 14h à 19h
Place du marché
Fête Nationale

Jeudi 14 à 23h
Stade Blériot
Feu d'artifice "Pop dance"

Septembre

Samedi 1er
de 10h à 12h30
rue Jules Ferry
Découverte libre accès des nouvelles salles municipales

Samedi 1er à 11h
rue Jules Ferry
Inauguration des nouvelles salles municipales

Samedi 8 et dimanche 9
Saint Siméon

Samedi 15
de 10h à 17h
"La Filandière"
Exposition sur le jardin

DÉVILLE
lès Rouen

14 JUILLET 2012

De 14 h 00 à 19 h 00 : Animations place du marché

Un manège petit train western avec décor sur rails
Enfants de 2 ans à 8 ans

Une structure gonflable « la parade des clowns »
Enfants de 5 à 12 ans

Une structure gonflable « tunnel chenille »
Enfants à partir de 3 ans

18 h 00 : Lâcher de ballons

sur la place du marché avec animation musicale du Réveil Dévillois

23 h 00 : Feu d'artifice

sur le stade Blériot sur le thème Pop Dance

Organisé en partenariat avec le Comité des Fêtes et le Réveil Dévillois

Création & impression : Reflex-Édition-Diffusion à Déville